

Sommaire

I- Scène 7 : Créon/Le page/Jonas le Garde (46-53)

II- Scène 8 : Le Chœur (p 53-55)

III- Scène 9 : Antigone/Les trois gardes (55-60)

IV- Scène 10 : Antigone/Les trois gardes/Créon (60-64)

I- Scène 7 : Créon/Le page/Jonas le Garde (46-53)

Jonas, le garde, informe Créon que le cadavre de Polynice a été couvert de terre.

Hors de lui, le roi donne des ordres pour qu'on retrouve immédiatement celui qui a osé enfreindre sa loi.

Mais le maître de Thèbes retrouve peu à peu son calme. Il enjoint au garde de ne pas divulguer le secret et le menace de mort en cas de désobéissance.

II- Scène 8 : Le Chœur (p 53-55)

Le chœur entre après la sortie de Créon et son page, il prononce un discours sur la tragédie et le drame.

III- Scène 9 : Antigone/Les trois gardes (55-60)

Antigone est surprise en train de couvrir de terre le corps de Polynice. Elle informe les gardes qu'elle est la fille d'Oedipe, mais les rustres ne la croient pas.

Ils se moquent d'elle et la traitent avec rudesse comme une vulgaire femme.

IV- Scène 10 : Antigone/Les trois gardes/Créon (60-64)

Antigone est emmenée devant Créon. Ce dernier pense d'abord qu'il s'agit d'une erreur et menace les gardes des pires châtements.

Mais la jeune fille reconnaît son « crime » sans la moindre hésitation.

Le roi essaie de la protéger ; il enferme les gardes et ordonne au page de les surveiller de près.